

Pas assez d'imams en prison ? Les imams remparts contre les islamistes ?

écrit par Christine Tasin | 11 octobre 2012



Pas assez d'imams ? Valls essaie d'instaurer les tribunaux islamiques chez nous !

C'est ce que voudraient nous faire croire, avec un ensemble suspect, les medias, le gouvernement et... les imams eux-mêmes.

[L'Express](#) ose même, dans son chapeau, écrire "on redécouvre la radicalisation salafiste en prison, faute d'aumôniers musulmans". Personne ne l'aurait deviné mais s'il y a des islamistes en prison c'est la faute au gouvernement !

Il est évident que les imams sont de doux agneaux qui pratiquent tous un islam de paix et de tolérance qui n'a rien à voir avec l'islamisme, par exemple l'imam de [Vénissieux](#) qui enseignait comment battre sa femme, par exemple l'imam de Brest qui interdit la mixité, par exemple les imams de toutes les mosquées qui, en France, s'appellent la Conquête ou ceux de toutes ces mosquées qui se réfèrent (référaient... depuis il y a eu l'affaire Mérah) à Qaradawi, celui qui prétendait que les musulmans devaient finir le travail inachevé d'Hitler avec les juifs...

On sait par ailleurs que des imams, au grand soulagement du gouvernement, sont intervenus pour calmer les troupes en folie après l'affaire du film L'innocence des musulmans.

Cela n'a rien de rassurant, parce que, si le gouvernement compte sur les imams pour faire respecter la loi républicaine, cela signifie que, de fait, la justice communautariste est en train, de fait, d'être appliquée chez nous. On est en train, sans le dire, d'instaurer des tribunaux musulmans.

La preuve ?

Quand un policier interrogé sur l'amende qu'il inflige à une automobiliste sans sa ceinture reconnaît ne pas vouloir verbaliser la voilée qui passe elle aussi sans ceinture pour ne pas créer d'émeutes. La justice française ne s'applique plus;

Quand des délinquants musulmans sont arrêtés et que cela déclenche une émeute, c'est que la justice française ne s'applique plus.

Trop de musulmans ont créé, de fait, un tel rapport de force que l'Etat n'exerce plus ses pouvoirs régaliens que sont justice et sécurité quand ce sont des musulmans qui sont concernés. De là à laisser les imams faire la loi dans les quartiers islamisés il n'y a qu'un pas que nos gouvernants appellent de leurs vœux.

Ce renoncement est catastrophique.

Et mettre encore plus d'imams dans les prisons ne ferait qu'empirer les choses.

Inutile de mettre des imams dans les prisons et dans les quartiers. Il y a mille fois plus simple.

On reprendra d'abord l'excellente [idée](#) de Caroline Fourest (une fois n'est pas coutume on la félicitera sans remarquer qu'elle n'a guère de suite dans les idées) : interdire le

coran en prison, y faire lire de la littérature et l'histoire de France, et pourquoi pas de la philosophie.

Et puis, on ne le dira jamais assez, expulser tous [les délinquants étrangers](#), qu'ils aillent consulter des imams dans les pays musulmans qu'ils appellent de leurs vœux. Quant aux Français musulmans qui seraient tentés par le djihad, c'est bien simple aussi, l'exil (ou ostracisme) dans un pays musulman.

Quant au reste, on pourra, on devra un jour déclarer [le divorce](#) entre la France et l'islam, tout simplement, comme le conseille Jean Robin, puisque personne ne veut prendre à bras le corps le seul chantier qui aurait pu permettre la naissance d'une autre religion qui pourrait s'appeler "islam de France" en expurgeant du coran les passages incompatibles avec nos lois.

Plus on attendra plus ce sera difficile, douloureux, et peut-être sanglant.

Nos dirigeants le savent, ils ne peuvent pas prétendre le contraire.

Et pourtant ils persistent à vouloir acheter le déshonneur...

Christine Tasin